



GRUPE SYNERGIE NUMBO



Port NUMBO, Pole d'excellence maritime

« Chantiers navals de Nouvelle-Calédonie »

Journées de la Mer du 20 et 21 juillet 2022

Auditorium de la Province Sud







GRUPE SYNERGIE NUMBO





GRUPE SYNERGIE NUMBO



Port Numbo, pole d'excellence maritime





GRUPE SYNERGIE NUMBO



HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE

Port Numbo, pole d'excellence maritime





GRUPE SYNERGIE NUMBO



HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE

Port Numbo, pole d'excellence maritime





GRUPE SYNERGIE NUMBO



Port Numbo, pole d'excellence maritime





GRUPE SYNERGIE NUMBO



Port Numbo, pole d'excellence maritime

- Chantiers navals
- Port scientifique
- Port de soutien au FANC
- Quai de services aux navires à fort tonnage
- Quai vraquier
- Zone de déconstruction de navires





GRUPE SYNERGIE NUMBO



HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE

Port Numbo, Un projet qui avance

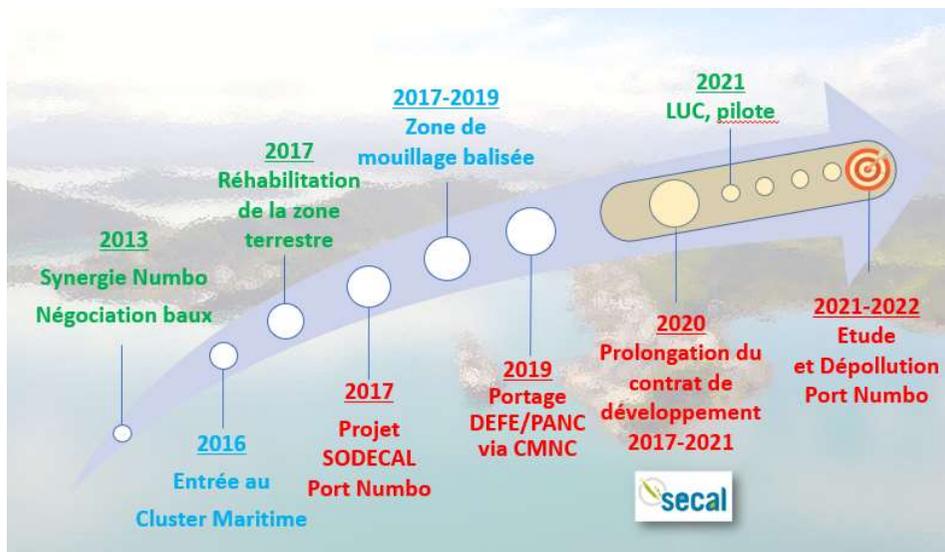




GRUPE SYNERGIE NUMBO



Port Numbo, Un projet qui avance





GRUPE SYNERGIE NUMBO



Port Numbo, Un projet qui avance



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Document communiqué
Tél. : 24 66 80

Mardi 15 décembre 2020

DOSSIER DE PRESSE

Négociation du contrat de développement Etat/Nouvelle-Calédonie 2017-2021 et prolongation jusqu'en 2022

Laurent Privat, haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, et Thierry Sautu, secrétaire de gouvernement, ont signé l'avenant initial n°4 au contrat de développement Etat / Nouvelle-Calédonie pour la période 2017-2021, mardi 15 décembre au gouvernement, en présence de Yann Lecroquis, ministre du gouvernement en charge du budget.

La signature de cet avenant vient formaliser les engagements pris par l'Etat lors du dernier comité des négociations, au lendemain de la conférence intergouvernementale organisée à l'initiative du président Thierry Bénéti, le 9 octobre 2019 à la Maison de la Nouvelle-Calédonie.

Les modalités de développement avec l'Etat sont donc prolongées d'une année, soit jusqu'en 31 décembre 2022. Certains d'entre eux intègrent de nouveaux projets structurants d'investissement territorial et valorisent des potentialités nouvelles au profit des populations dans le cadre de la loi relative à la pêche par le ministre des Outre-mer pour un montant global de 9,4 milliards de francs supplémentaires.

L'ensemble des projets nationaux inscrits au contrat de développement 2017-2021 a fait l'objet d'un réajustement par les services du haut-commissariat de la République.

Ce travail a permis d'alléger le prix en charge par la Nouvelle-Calédonie de 3,5 milliards de francs en augmentant le taux de participation de l'Etat pour les opérations suivantes, pour ce qui suit à l'annexe 1 :

- réouverture des sites de la Direction de la Protection judiciaire de la Corse et de la jeunesse (DPJJC) et création d'une direction déléguée continentale : de 34,5% à 37% ;
- réouverture et agrandissement du musée de Nouvelle-Calédonie : de 30% à 35% ;
- accord des créanciers (contribution de structure d'accueil sur l'ancien site des cabaniers, à Nouméa) : de 30% à 35%.

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

De nouvelles opérations ont pu être insérées au contrat, d'une part avec les crédits européens, et d'autre part grâce à l'engagement financier complémentaire de 9,4 milliards de francs, dont 7,8 milliards au bénéfice de ce contrat bilatéral Etat/Nouvelle-Calédonie.

Dans le domaine de la santé :

- création d'une maison des adolescents (30 millions de francs), financé à 80% par l'Etat et 20% par la Nouvelle-Calédonie. Ce projet vise à développer la structure CASADH vers le Ministère de la Santé dans le cadre de notre stratégie jeunesse (SDJ) afin qu'elle puisse bénéficier notamment du service d'urgence psychiatrique ;
- participation à la mise en œuvre de la stratégie «E-Health» de la Nouvelle-Calédonie (30 millions de francs, financés à 55% par l'Etat et 45% par la Nouvelle-Calédonie, financement du barrage de la Courbière (600 millions de francs).

Dans le domaine de la préservation des risques et de la préservation de l'environnement :

- modernisation des sites de vulgarisation scientifique de Nouvelle-Calédonie à Koroatoko et Nezevan (520 millions de francs), financés à 75% par l'Etat et 25% par la Nouvelle-Calédonie ;
- modernisation du parc naturel de la mer de Corail (240 millions de francs), financés à 50% par l'Etat et 50% par la Nouvelle-Calédonie ;
- modernisation du barrage de la Courbière (600 millions de francs) ;
- études de faisabilité et de planification des fonds marins de la zone de Numbo, dans le cadre du projet de Plan d'Aménagement maritime, qui sera situé à Port Numbo et nécessitera des investissements de 400 millions de francs.

Dans le domaine de l'aménagement de l'habitat :

- requalification et maintenance du site de l'ancien hôpital Gaston-Bourret (400 millions de francs).

Dans le domaine culturel :

- rénovation du centre culturel Tjibaou (200 millions de francs) ;
- rénovation de la bibliothèque Lucien-Berthoin (1,3 milliard de francs).

Dans le domaine des infrastructures de transport :

- construction de la nouvelle passerelle de Lifou (1,25 milliard de francs).

Dans le domaine de l'éducation et de la jeunesse :

- étude pour la réalisation de l'Institut thématique, éducatif et pédagogique (30 millions de francs), qui sera pour objet de prendre en charge les jeunes et les adultes ayant des difficultés psychologiques et des troubles de comportement ;
- rénovation des lycées Jean-Corot et Auguste-Castellor (1,2 milliard de francs) ;
- études pour la réalisation et la certification d'un établissement public d'enseignement supérieur de Nouvelle-Calédonie (50 millions de francs), dédié à la promotion de diplômés locaux ;
- rénovation des internats Des Noms de l'histoire de l'Altiplano scolaire de l'Agence éducationnelle (AED) et Bourgassilliers à Nezevan de la Fédération de l'aménagement éducatif (FAED) (200 millions de francs).



GRUPE SYNERGIE NUMBO



Port Numbo, Un projet qui avance



Gouvernance de la mission :



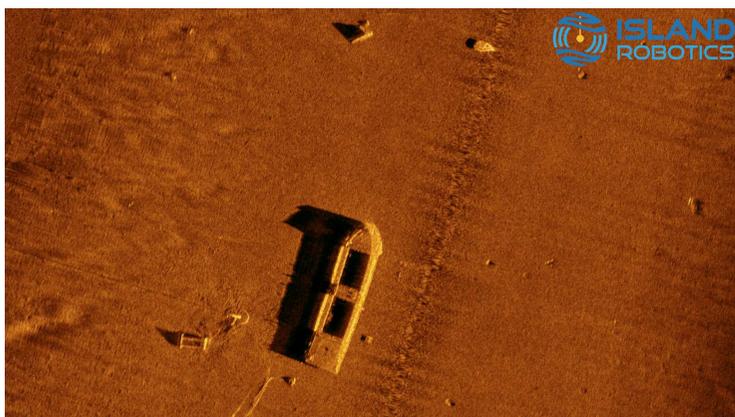


GRUPE SYNERGIE NUMBO



Port Numbo,

Un projet qui avance





GRUPE SYNERGIE NUMBO



Port Numbo, Un projet qui avance

AO en cours:

- Retraits des épaves maritimes
- Programmiste



Association Numbo Développement

- Synergie économique des acteurs de Numbo
- Initier la dépollution maritime et terrestre
- Promouvoir la mise en place d'infrastructures publiques
- Améliorer l'image de Numbo
- Être le référent auprès des autorités publiques
- Promouvoir la destination numbo pour la future desserte maritime hydrogène



Association Numbo Développement

- Synergie économique des acteurs de Numbo
- Initier la dépollution maritime et terrestre
- Promouvoir la mise en place d'infrastructures publiques
- Améliorer l'image de Numbo
- Être le référent auprès des autorités publiques
- Promouvoir la destination Numbo pour la future desserte maritime hydrogène
- **Promouvoir Numbo comme le futur pôle de maintenance naval calédonien : Le projet « PORT NUMBO »**





GRUPE SYNERGIE NUMBO



Groupe Synergie Numbo ????????



GRUPE SYNERGIE NUMBO

Groupe Synergie **Numbo**

Devient

Groupe Synergie
Maintenance et Réparation navale



GRUPE SYNERGIE NUMBO

Groupe Synergie

Maintenance et Réparation navale

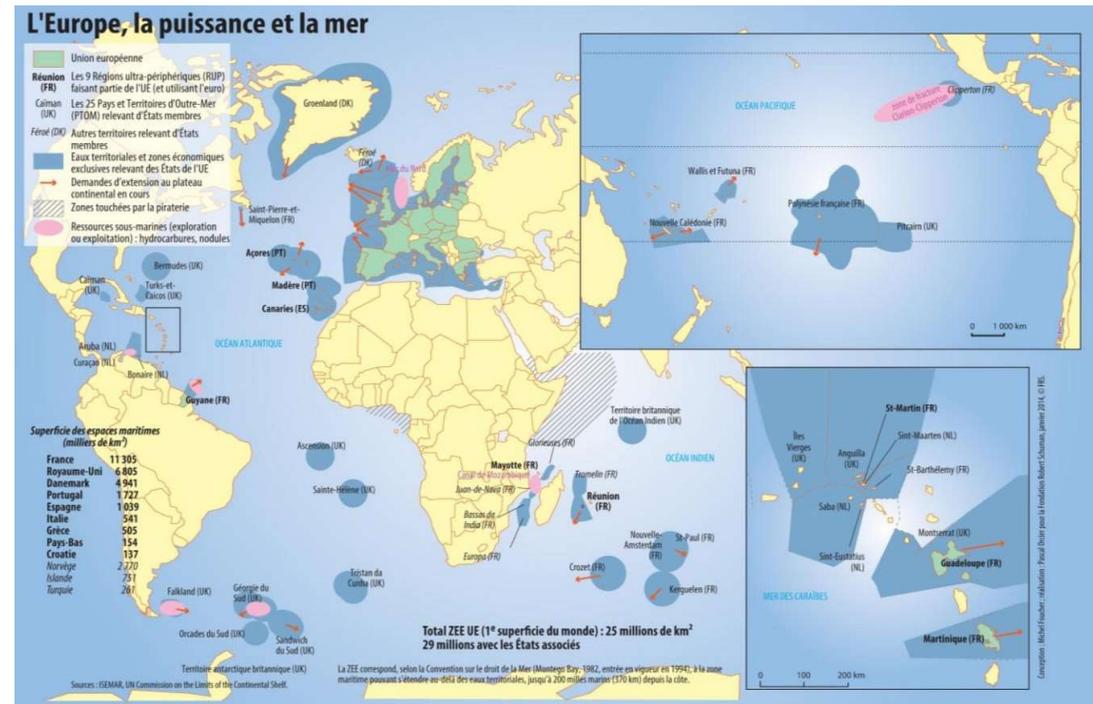
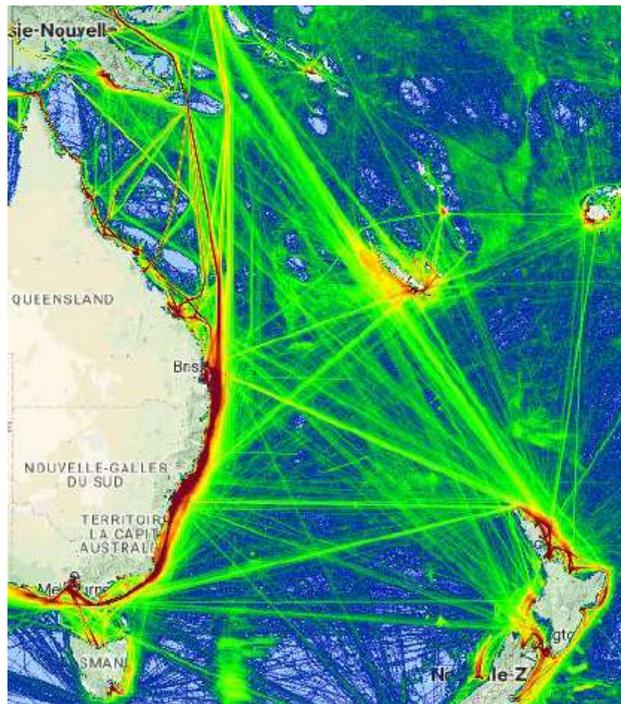
- Répondre aux besoins des armateurs locaux
- Structurer la filière de la maintenance navale
- Créer des opportunités d'accueil de bateaux étrangers

Groupe Synergie

Maintenance et Réparation navale



Groupe Synergie Maintenance et Réparation navale





GRUPE SYNERGIE NUMBO



HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE



Merci de votre attention